

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00574

Numéro SIREN : 838 098 093

Nom ou dénomination : 2MTP

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2023 sous le numéro de dépôt 12157

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS 2 MTP		3 BD FRANCOIS BERENGUER	
SIRET	8 3 8 0 9 8 0 9 3 0 0 0 1 9	13700 MARIGNANE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	6 099	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé C E G I D

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
AMANE EXPERTISE ET AUDIT 25 Rue Francis Davso 13001 MARSEILLE Tél: 04.88.86.47.37		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	Lieu
		15/06/2023	MARIGNANE
		Qualité et nom du signataire:	HAFID - PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	MOHAMMED HAFID

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2023	
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065											
I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES											
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même				a		payées par un établissement chargé du service des titres				b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)								c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d			
Montant des distributions								e			
autres que celles visées en (a)								f			
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)								g			
								h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j			
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)			
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Montant des sommes versées :								
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
1						2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.
K DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A					0 %		15 %		19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

Désignation de l'entreprise : SAS 2 MTP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2			
Adresse de l'entreprise 3 BD FRANCOIS BERENGUER		13700 MARGNANE Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 8 3 8 0 9 8 0 9 3 0 0 0 1 9		Néant ☐			
		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 2			
		N-1 3 1 1 2 2 0 2 1			
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3 Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
	Frais de développement * CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG			
	Fonds commercial (I) AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	Terrains AN	AO			
	Constructions AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles AT	48 446 AU	40 250	8 196	28 687
Immobilisations en cours AV	AW				
Avances et acomptes AX	AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
Autres participations CU	CV				
Créances rattachées à des participations BB	BC				
Autres titres immobilisés BD	BE				
Prêts BF	BG				
Autres immobilisations financières* BH	BI				
TOTAL (II) BJ		48 446 BK	40 250	8 196	28 687
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
	En cours de production de biens BN	BO			
	En cours de production de services BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis BR	BS			
	Marchandises BT	6 000 BU	6 000		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	238 588 BY	238 588	90 043	
	Autres créances (3) BZ	41 375 CA	41 375	15 332	
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités CF	29 698 CG	29 698	64 105		
Charges constatées d'avance (3)* CH	271 CI	271			
TOTAL (III) CJ		315 931 CK	315 931	169 479	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecart de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		364 377 IA	40 250	324 127
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR		

Désignation de l'entreprise : SAS 2 MTP

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10.000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	24 593	19 918
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 377)	4 675
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	33 217	35 593
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	17 050	24 024
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 718	1 498
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	153 625	71 450
	Dettes fiscales et sociales	DY	117 126	64 306
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 391	1 295
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	290 911	162 573
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	324 127	198 166
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	280 919	138 549
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise : SAS 2 MTP		Néant ☐						
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens* services* }	FD		FE		FF	
			FG	680 466	FH		FI	680 466 493 656
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	680 466	FK		FL	680 466 493 656	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	3 110		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	4 284 7 843		
	Autres produits (1) (11)				FQ	13 22		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	687 874 501 521	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	209		
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(6 000)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	540 231 360 254		
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	3 112 2 281		
	Salaires et traitements*				FY	142 954 94 764		
	Charges sociales (10)				FZ	38 319 20 246		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	15 541 18 215		
			- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
	Autres charges (12)				GE	16 3		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	734 172 495 970	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II) (I)					GG	(46 298) 5 551		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	10 15		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	10 15		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	142 115		
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	142 115		
2 RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(131) (100)		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2 MTP		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	50 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	50 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	82
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	4 950
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 032
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII VIII)		HI	44 968 (45)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	915 730
TOTAL DES PRODUITS (I III V VII)		HL	737 884 501 536
TOTAL DES C ARGES (II IV VI VIII IX X)		HM	740 261 496 861
5 BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits total des charges)		HN	(2 377) 4 675
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 284 7 843
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives A8 dont cotisations Madelin A7 aux nouveaux plans d'épargne retraite			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PDT CESSION IMMOB			50 000
VNC IMMB		4 950	
Amendes et penalites		82	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

2MTP SAS

Au capital de 10000 euros

Siège social : 3 CLOS DES PERRUSSENS

BD FRANCOIS BERENGUER

13700 MARIGNANE

838098093 RCS AIX EN PROVENCE

FEUILLE DE PRESENCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31/08/2023

ASSOCIES	NOMBRES DE VOIX	MANDATAIRES	SIGNATURES
M. Mohamed HAFID	10000		

Le Président de séance certifie exacte la présente feuille de présence.

Le Président de séance.

2MTP SAS

Au capital de 10000 euros

Siège social : 3 CLOS DES PERRUSSONS

BD FRANCOIS BERENGUER

13700 MARIGNANE

838098093 RCS AIX EN PROVENCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 31 AOUT 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide de ne pas affecter le déficit de l'exercice s'élevant à - 2 377 euros.

Solde qui s'élève ainsi à la somme de

-2 377 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 AOUT 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Président

Mohamed HAFID



2MTP SAS

Au capital de 10 000 euros

Siège social : 3 CLOS DES PERRUSSENS

BD FRANCOIS BERENGUER

13700 MARIGNANE

838098093 RCS AIX EN PROVENCE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 AOUT 2023**

L'an deux mille vingt trois,

Le 31 AOUT,

A 11 heures 00,

Les associés de la société 2MTP, SAS au capital de 10 000 euros, divisé en 10 000 actions de 1 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 3 CLOS DES PERRUSSENS, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Mohamed HAFID, PDG, propriétaire de 10000 actions ;

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Mohamed HAFID, président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Affectation du résultat de l'exercice 2022,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

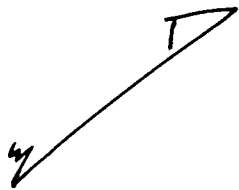
L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide de ne pas affecter le déficit de l'exercice s'élevant à - 2377 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

M HAFID Mohamed
PDG

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a diagonal line and a small 'H' at the end.

2MTP SAS

Au capital de 10 000 euros

Siège social : 3 CLOS DES PERRUSSENS

BD FRANCOIS BERENGUER

13700 MARIGNANE

838098093 RCS AIX EN PROVENCE

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 AOUT 2023**

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

La Société a clôturé un exercice d'une durée de 12 mois.

Elle réalise un chiffre d'affaire de 680 466 euros et enregistre un résultat de – 2 377 euros.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La société s'efforcera de continuer à augmenter son chiffre d'affaires tout en maîtrisant l'évolution du montant des charges d'exploitation.

RESULTATS – AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 680 466 euros.

Le montant des subventions d'exploitation s'élève à 3 110 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 13 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 540 231 euros

Le montant des impôts et taxes s'élève à 3 112 euros

Le montant des traitements et salaires s'élève à 142 954 euros

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 38 319 euros

L'effectif salarié moyen s'élève à 05.

Le montant des autres charges s'élève à 16 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 734 172 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à (46 298) euros.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à 8 476 euros.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde par un déficit de (2377) euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de 2 377 euros.

Nous vous proposons **de ne pas affecter** le déficit de l'exercice de 2 377 euros dans les autres réserves.

Les autres réserves représenteront ainsi un total de 24 593 euros.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

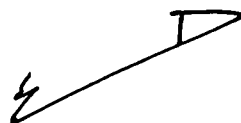
Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à MARIGNANE

Le 31 août 2023

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' shape with a horizontal line extending to the left and a small 'e' or similar mark at the end of the line.